Le CESE a voté son avis : « Transitions vers une industrie économe en matières premières » (autosaisine)

PUBLIÉ LE 14/01/2014

Réduire la consommation de matières premières s'inscrit dans une évolution des modes de consommation et des systèmes économiques indispensable pour assurer un développement durable. La transition vers un fonctionnement plus circulaire de l'économie est déjà engagée par de nombreuses entreprises et soutenue par différents dispositifs publics. Dans son avis intitulé « Transitions vers une industrie économe en matières premières », concentré sur la préservation des ressources métalliques et minérales utilisées par l'industrie, le Conseil économique social et environnemental (CESE) invite à généraliser la transition engagée en se focalisant sur l'amont grâce à l'éco-conception tout en exploitant au mieux les potentialités du recyclage et en ouvrant des perspectives de relocalisation territoriale grâce à l'écologie industrielle. L'avis du CESE « Transitions vers une industrie économe en matières premières » a été rapporté par Yves Legrain (Groupe CFDT), au nom de la section des activités économiques présidée par Jean-Louis Schilansky (Groupe des Entreprises).Cet avis a été voté en assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental avec : 196 votants, 191 voix pour et 5 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026